

BULLETIN D'INSCRIPTION BSC St Germain/Nuelles 2021/2022

NOM :

PRENOM :

ADRESSE : N° :

CODE POSTAL : LOCALITE :

EMAIL :@.....

Date de Naissance : le...../...../..... Téléphone :

N° de police assurance responsabilité civile familiale et nom de la compagnie :
.....

Titulaire d'un brevet de secourisme (SST,..) : OUI NON Année :

Si non, souhaitez-vous participer à une formation ou un recyclage (PSC1) : OUI NON

Catégorie	Part fédérale	Assurance	Assurance	Part	Total	Total	TOTAL
Vélo Rando <input type="checkbox"/>	FFCT①	Petit Braquet②	Grand Braquet③	Club④	①+②+④	①+③+④	
Vélo Sport <input type="checkbox"/>							
Jeune -18 ans	12,00€	Offerte	50,00€	20,00€	32,00€	82,00€	
Adultes	28,50€	22,00€	72,00€	20,00€	70,00€	120,00€	
Second Adulte famille	13,00€	22,00€	72,00€	20,00€	55,00€	105,00€	
Jeune de 18 à 25 ans	12,00€	22,00€	72,00€	20,00€	54,00€	104,00€	
TOTAL / Chèque à l'ordre du BSC St Germain-Nuelles							

Dossier à transmettre par courrier à l'adresse suivante :

BSCSGN





La mairie - Le Bourg
69210 St Germain Nuelles

L'adhérent (et/ou son représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance du règlement général ainsi que le formulaire garantie Assurance Allianz et en accepte tous les articles.

Signature du demandeur, précédée de la mention
manuscrite "lu et approuvé"

Pour autorisation et accord : Signature du
représentant légal, précédée de la mention
Manuscrite "lu et approuvé"

Fait à, le/...../.....

				
		VÉLO BALADE	VÉLO RANDO	VÉLO SPORT
POUR QUI ?		Pour tous, sauf les jeunes en EC	Pour tous	Pour tous, sauf les mineurs
QUELLE PRATIQUE		Pratique douce et familiale	Pratique régulière	Pratique sportive & cyclosportive
NIVEAUX DE CIRCUITS CONSEILLÉS		Vert / Bleu	Vert / Bleu / Rouge / Noir	Vert / Bleu / Rouge / Noir & Cyclosporives
<i>Chaque participant choisit librement son circuit et en assume la responsabilité.</i>				
CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION (*)		Non	Obligatoire	Obligatoire
Fréquence		—	Tous les 5 ans	Tous les ans
Date du CMNCI		—	Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence	Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence
Libellé du CMNCI		—	Cyclotourisme - sport - activité physique et sportive	Cyclisme en compétition
Qui doit conserver le CMNCI		—	Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel / Le siège pour les MI	Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel / Le siège pour les MI
Si le licencié fournit un nouveau CMNCI dans la période des 5 ans		—	Le décompte repart pour 5 ans	—
AUTO-QUESTIONNAIRE (*)		—	Oui Durant les 4 années intermédiaires	Non Le CMNCI doit être fourni tous les ans
Formalité administrative		—	Pour l'adhérent en club : Il devra cocher une case dans le bulletin d'inscription du club attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Si réponse OUI à une ou plusieurs questions, obligation de fournir un nouveau CMNCI. Pour l'adhérent en MI s'inscrivant par Internet, il devra cocher la case attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Sinon, il devra fournir un nouveau CMNCI.	—
Responsabilité de l'adhérent		—	L'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical	—
Qui doit conserver l'auto-questionnaire		—	Le licencié. Le club ne doit pas conserver les réponses au questionnaire médical	—

Retrouver le guide complet à destination des licenciés sur le site <http://ffct.org/activites-federales/les-assurances/>

Pour les assurances complémentaires s'adresser au club.

ASSURANCE	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet
Couverture pratique cyclotourisme	Oui	Oui	Oui
Couverture pratique cyclosportive	Non	Non	Oui (**) (Sauf en responsabilité civile pendant une cyclosportive)
Capitaux en cas de décès AVC/ACV	Non	Oui (si Petit ou Grand Braquet) Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans	Oui (si Petit ou Grand Braquet) Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans
TARIF DE LA LICENCE	Tarif « licence et assurance » identique pour les 3 formules		
Est-il possible de changer le type de licence en cours d'année ?	Oui sans surcoût	Oui – sans surcoût Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade »	Oui – sans surcoût Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade » ou « Vélo Rando »

(*) Les certificats dont la date est antérieure au 01/01/2016 ne seront plus valables conformément au respect de la loi sur l'obligation du CMNCI.

Exemple :

1. J'ai une licence 2017 et le certificat médical renseigné informatiquement date du 15/01/2016 :
 - Si je souscris une formule Vélo Balade pour 2018, je n'ai rien à fournir de plus.
 - Si je souscris une formule Vélo Rando pour 2018, je dois juste attester que mes réponses à l'auto-questionnaire sont toutes négatives et ce chaque année jusqu'en 2021. Un nouveau CMNCI devra être fourni en 2022 ou les années intermédiaires si l'une des réponses à l'auto-questionnaire annuel est positive.
 - Si je souscris une formule Vélo Sport pour 2018, je dois fournir un nouveau CMNCI à la pratique du cyclisme en compétition.
2. J'ai une licence 2017 et le certificat médical renseigné informatiquement date du 15/01/2015 :
 - Si je souscris une formule Vélo Balade pour 2018, je n'ai rien à fournir mais le champ « Certificat médical » sera remis à 0.
 - Si je souscris une formule Vélo Rando ou Vélo Sport pour 2018, je dois fournir un CMNCI conforme à la pratique choisie.

()** En cas d'accident lors d'une cyclosportive, faire une déclaration d'accident auprès de l'organisateur.



www.ffct.org

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Commission médicale nationale

Examen médical du cyclotouriste

1

Sur l'avis de la commission nationale médicale, le comité directeur a estimé qu'il est de son devoir d'inciter les adhérents de la Fédération française de cyclotourisme à se soumettre régulièrement à un examen médical.

De plus, à sa demande, l'assureur a accepté de lier la garantie "décès cardio-vasculaire" ou cérébro-vasculaire (AVC) du contrat "Petit braquet et Grand Braquet" à la production d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclotourisme.

Bien que cette pratique exclue toute forme de compétition, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un sport susceptible d'amener les sollicitations cardiaques au maximum de leur fonction.

Eu égard aux recommandations internationales, il est prudent de faire pratiquer une épreuve d'effort après 45 ans chez l'homme et 50 ans chez la femme.

Nous sommes conscients du travail que constitue l'examen médical du sportif, et vous remercions de votre collaboration.

Le médecin fédéral national.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Profession :

Club d'affiliation :: N° de licence

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné (e), Dr certifie avoir examiné ce jour

M. Mme. Mlle.et qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique du Cyclotourisme.

(Discipline excluant toute forme de compétition)

A.....le

Signature et cachet du médecin :
(Obligatoire avec ses coordonnées)

Document à présenter à un médecin du sport, votre médecin référent ou un autre médecin de votre choix pour la délivrance du certificat de non contre-indication et à conserver.

Les licenciés membres individuels doivent nous adresser **obligatoirement** une copie pour une première adhésion à la FFCT.

